

REPERES SUR L'ENTRETIEN D'EXPLICITATION

On peut avoir besoin de maîtriser une technique d'entretien sans pour autant mener des entretiens

BUTS

L'entretien d'explicitation est composé d'un ensemble de techniques qui visent à permettre au formateur ou à tout professionnel de :

1) S'informer.

En particulier sur la manière dont l'interviewé a réalisé une tâche particulière, dans un but de recherche (ergonomie, didactique, résolution de problème), de soutien ou de remédiation pédagogique (analyse des erreurs), de perfectionnement ou d'entraînement (professionnel, sportif, musical), de bilan, d'orientation.

2) Aider l'autre à s'auto informer.

Pédagogie de la prise de conscience, aide à l'appropriation de l'expérience, complément de la pédagogie des situations.

3) Former l'autre à s'auto informer.

Pédagogie du fonctionnement méta cognitif

OBJET

L'EdE est focalisé sur la mise en mots a posteriori de l'action.

1) L'action plutôt que l'émotion,

2) La dimension vécue, singulière de l'action plutôt que ses aspects conceptuels, généralisants, schématiques ou ses aspects imaginaires, créatifs.

3) Dimension procédurale de l'action plutôt que les seuls aspects déclaratifs (savoirs théoriques, raisons) ou les aspects intentionnels (buts, finalités).

4) Dimension implicite et pré réfléchie de l'action.

- l'action est une connaissance autonome,

- l'action est opaque à celui là même qui l'accomplit,

- dans toute action, il y a un savoir pratique pré réfléchi,

5) L'action est une source privilégiée d'information sur les aspects fonctionnels de la cognition.

CONDITIONS

1) Etre dans le domaine de verbalisation de l'action vécue.

2) Faire référence à une tâche réelle et spécifiée.

3) Focaliser sur l'action plutôt que sur le contexte, l'environnement, les circonstances ou les jugements, les opinions, les commentaires.

4) Subordonner les aspects déclaratifs et intentionnels de l'action au procédural.

5) Vérifier que au moment où il s'exprime l'interviewé est bien en évocation du vécu de son action spécifiée, c'est à dire dans la position de parole incarnée.

6) Aider à l'accès de la mémoire concrète :

- ne pas solliciter la mémoire consciente,

- désamorcer tout enjeu et toute tension visant un effort conscient de rappel,

- chercher l'accès sensoriel (la madeleine).

TECHNIQUES

1) Questionner en fonction du caractère pré réfléchi de l'action.

- éviter d'induire le conscientisé (quoi, plutôt que pourquoi).

- questions descriptives,

- relance sur les dénégations (le pré réfléchi n'est pas connu).

- questionner les gestes (témoin du pré réfléchi),

- relances ericksonniennes et formulations vides de contenu,

- solliciter mémoire concrète.

2) Questionner en fonction des propriétés de l'action.

- questionner le procédural.

* identification, réalisation,

* les cycles Test-Action-Test,

* les cohérences causales, temporelles, logiques,

- maîtriser la granularité de la description d'une action

3) Guider l'évocation

4) Questionner l'implicite linguistique (méta modèle)

REGULATION

1) Proposer et reprouver un contrat de communication.

2) Se synchroniser sur l'interviewé

* accord postural/ gestuel,

* accord sur le codage sensoriel,

* accord sur le rythme et le ton de la voix,

3) Canalisation et non directivité.

4) Le déroulement

* démarrer : initialiser, difficultés des premières phrases

* poursuivre : trois fonctions, chercher, élucider, réguler

* aboutir : critères de fin.

5) Validation

Trois critères complémentaires :
Vérité : est ce qui est dit est vrai ?
Précision : est ce que ce qui est dit est détaillé ? Complétude : tout a-t-il été rapporté ?

6) Principes éthiques : respect de la personne, des limites du rôle professionnel.